

■ **Fonds Jean Stauffer**, à Corgémont, CH-073.7.004.517-2, accorder aux jeunes gens de familles habitant Corgémont depuis cinq ans au moins qui ont fréquenté les écoles primaires ou secondaires de cette localité et dont les parents sont peu fortunés des bourses d'étude ou d'apprentissage etc., fondation (FOSC no 32 du 08. 02. 1986, p. 495). Modification de l'acte de fondation: 19. 04. 2005. Nouveau nom: **Fondation Stauffer**. Nouvelle adresse: c/o Hélène Liechti-Binggeli, Présidente, Grand-Rue 30, 2606 Corgémont. Nouveau but: accorder aux jeunes, âgés de maximum 25 ans et habitant à Corgémont depuis trois ans au moins, une bourse unique d'étude ou d'apprentissage d'un montant maximum de 500 francs. Nouvelle organisation: conseil de fondation de 3 membres. Personnes et signatures radiées: Zürcher, Ernest, de Rüderswil, à Corgémont, président, avec signature collective à deux; Hügi, Emile, de Niederbipp, à Corgémont, secrétaire-caissier, avec signature collective à deux; Wirz, Jean-Daniel, de Dürrenäsch, à Corgémont, membre, sans droit de signature. Inscription ou modification de personnes: Liechti-Binggeli, Hélène, de Landiswil, à Corgémont, présidente, avec signature collective à deux; Desarzens, Yves, de Sarzens, à Corgémont, secrétaire, avec signature collective à deux; Kocher, Walter, de Büren an der Aare, à Corgémont, assesseur, sans droit de signature.

Journal no 3568 du 28.11.2005  
(03130618 / CH-073.7.004.517-2)